

A.2. LA COURONNE NORD

A.2.1. LA SITUATION

Ce secteur qui s'étend de l'autoroute de Dunkerque (échangeur de Lomme-Englos) à l'autoroute de Gand (échangeur de Marcq-en-Barœul) est largement urbanisé et a connu au cours des vingt dernières années un développement important.

En effet, le centre commercial d'Englos, le Marché d'intérêt national (MIN), le centre commercial de Lomme, la construction de la ligne n°2 du métro, la réalisation de l'hôpital Saint-Philibert, la mise en service de la rocade nord-ouest ont constitué des éléments de dynamisme qui ont « tiré » la métropole vers l'ouest.

Ce territoire est aujourd'hui le 3ème pôle d'emplois de la métropole ; il concentre (surtout dans les communes riveraines de Lille) un grand nombre d'entreprises de services. De plus, en raison de sa proximité avec le MIN de Lomme, le secteur agro-alimentaire s'y est fortement développé.

Les villes de Lambersart, Lompret, Marcq-en-Barœul et Verlinghem ont renforcé leur rôle résidentiel avec une bonne image qualitative et un cadre de vie recherché.

Dans la partie centrale et nord-est de ce corridor, la situation est moins favorable : les communes de Pérenchies, Saint-André, Wambrechies et Marquette ont connu des difficultés sur le plan économique et n'ont pas bénéficié des mêmes éléments de croissance.

Toutefois, elles ont entrepris une mutation pour améliorer leur environnement et leur cadre de vie, en particulier en utilisant le tourisme de proximité comme à Wambrechies.

Le territoire est maillé par des infrastructures et des projets d'infrastructures importants :

- la rocade nord-ouest, d'Englos à Marcq-en-Barœul, représente l'épine dorsale qui structure cette couronne ; elle a une vocation de desserte entre les autoroutes A 22 et A 25 ;
- l'emprise foncière réservée pour d'éventuels projets autoroutiers ;

- la liaison entre la rocade nord-ouest et l'A24, si l'utilité de cette infrastructure est confirmée ;

- la voie intercommunale nord-ouest reliant Lomme, Lambersart, Saint-André, Marquette et La Madeleine ;

- la Deûle à grand gabarit, la voie ferrée Lille - Armentières, le TGV et la ligne du métro sont les autres équipements d'infrastructure importants.

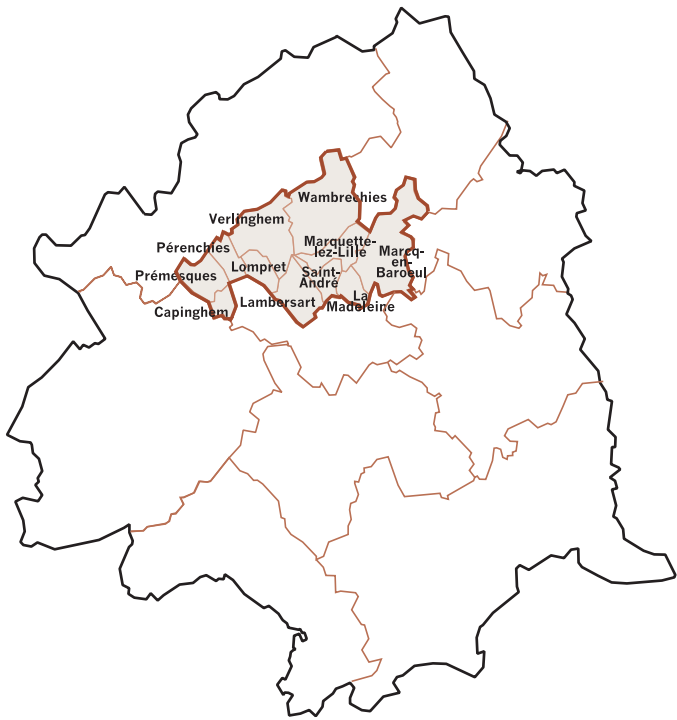
A.2.2. LES ENJEUX

Cette couronne recouvre un territoire extrêmement sensible pour la stratégie d'aménagement du schéma directeur ; une pression importante s'exerce en matière de développement. La maîtrise du processus, en particulier à travers l'anticipation foncière, sera un test et un gage d'une politique volontariste d'aménagement du territoire sur l'ensemble de l'agglomération.

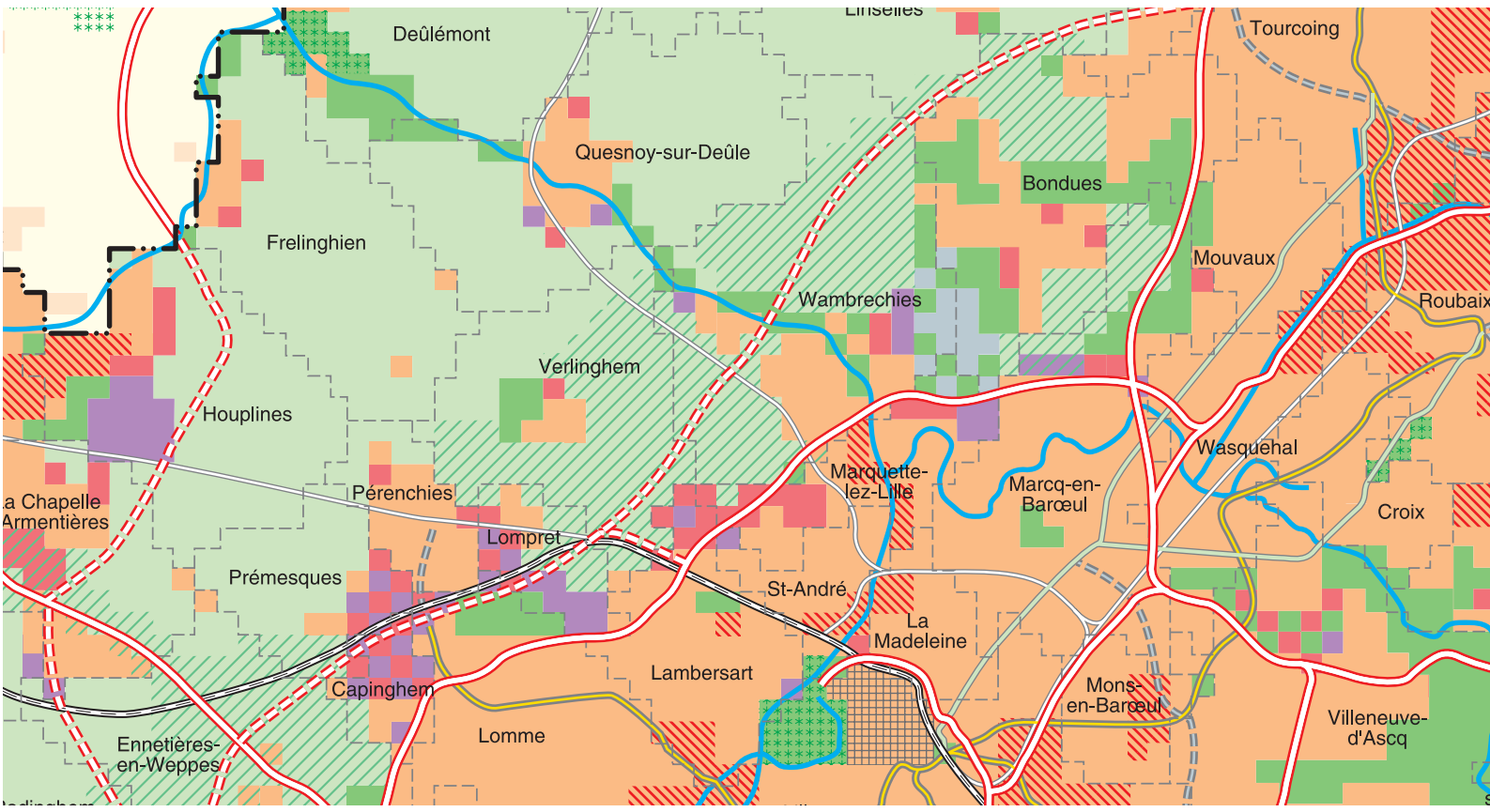
A.2.3. LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Les principales orientations d'aménagement qui concernent ce territoire sont les suivantes :

- valoriser la rocade nord-ouest en maîtrisant le processus de développement sur les secteurs agricoles périurbains ;
- requalifier le Grand Boulevard et certaines voies comme l'avenue de Dunkerque ou la RN 17 ;
- assurer la continuité de la voie intercommunale, élément de liaison transversale indispensable pour fédérer ce territoire, dont le prolongement doit être prévu à deux fois une voie ;
- optimiser l'irrigation de ce secteur par le métro et le réseau ferroviaire, grâce au projet de tram-train Lille - Comines avec un pôle d'échange à Saint-André et une aire de retournement sur le site de Rhodia ;



LA COURONNE NORD



L'OCCUPATION DOMINANTE DU SOL	LA QUALIFICATION DE L'ESPACE	LES INFRASTRUCTURES	
Zone urbaine	Requalification urbaine et ville renouvelée	Autoroutes et voies rapides	Frontière
Extension urbaine multifonctionnelle	Site urbain à protéger	Autoroutes et voies rapides en projet	Limite de l'Arrondissement
Extension urbaine à dominante économique	Espace boisé à préserver ou à créer	Voies d'eau	Limite communale
Espace à dominante naturelle et récréative	Préservation et développement de la qualité du paysage	T.G.V.	
Espace agricole protégé	Zone de très forte vulnérabilité de la nappe phréatique, tracé simplifié	Tramway	
Aéroport		Métro	
		Extension en site propre	
		Voies ferrées	

- redéfinir le rôle de la Basse-Deûle mise à grand gabarit en intégrant mieux le canal et ses abords ainsi que le port de Wambrechies dans l'aménagement urbain ;

- valoriser la Marque urbaine et ses abords, notamment à travers des projets de reconquête urbaine par exemple sur le site de la Gouverne et des Grands Moulins de Paris ;

- requalifier en termes d'aménagement et de dépollution des sols et restructurer le tissu urbain qui a subi de lourds préjudices avec l'arrêt de certaines activités économiques, notamment à Saint-André (quartier Sainte-Hélène, à terme site Rhodia), à Marquette (quartier de la Bouverne) et Wambrechies.

- promouvoir le site de développement d'intérêt métropolitain sur Lomme - Pérenchies - Lambersart en confortant le centre économique existant et la zone de détente et de loisirs (parc urbain) ;

À Wambrechies, la zone de développement économique, maintenue en bordure de la Deûle,

correspond au périmètre de la ZAC approuvée, sans extension.

- préserver la ceinture verte composée de secteurs agricoles de grande qualité paysagère qui sont en contact immédiat avec l'espace aggloméré dense tout le long de ce corridor. Une attention particulière doit être portée au réaménagement des anciens forts qui ceinturent l'agglomération lilloise ;

- mettre en œuvre une politique de tourisme et de proximité en valorisant les rives de la Basse-Deûle, de Lambersart à Wambrechies, et celles de la Marque ; en développant les équipements de proximité (base de loisirs du Fort à Verlinghem, Fort du Vert Galant) et les outils de liaison.

L'aérodrome de Bondues situé sur les communes de Bondues, Marcq-en-Barœul, Wambrechies et Marquette pourrait accueillir, sur les terrains bordant les espaces d'activités aéronautiques, quelques activités de loisirs et de tourisme dans un cadre paysager.